



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

**Séance du jeudi 27 septembre 2012**

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Le rapport 1.2.2 a été retiré de l'ordre du jour. Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX (à partir du rapport 1.1.1) Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRON Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1) Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 1.1.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.3), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Valérie HINCÉLIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Bousnières : M. Roland DEMESMAY (jusqu'au rapport 2.7) Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 1.1.1) Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSSOT Champagney : M. Claude VOIDEY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET jusqu'au rapport 7.3) Chauxenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON (à partir du rapport 7.3) Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI (à partir du rapport 7.5) Dannemarie-sur-Crète : M. Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 8.1) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET (représentée par M. Gilles DUMAS) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (à partir du rapport 1.1.1) Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET (à partir du rapport 1.1.1) Nancray : M. Daniel ROLET Noiron : M. Bernard MADOUX Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Claude OYTANA Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET (à partir du rapport 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN (à partir du rapport 1.1.1) Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Talenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du rapport 1.2.3) Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne GROSJEAN à partir du rapport 2.7)

**Étaient absents :** Auxon-Dessous : M. Jean-Pierre BASSELIN Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENEATEAU DE LAPRAIRIE, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Danièle POISSENOT, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Corinne TISSIER, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Bousnières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crète : M. Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin : M. André BAVEREL Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Novillars : M. Philippe BELUCHE, M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugy : Mme Marie-Noëlle LATHUILLIERE Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

**Secrétaire de séance :** M. Claude PREIONI

**Procurations de vote :**

**Mandants :** JP. BASSELIN, H. AKODAD, E. ALAUZET (jusqu'au rapport 2.4), T. BENEATEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.3), YM. DAHOUI, A. GHEZALI, L. HAKKAR, S. JEANNIN, M. LOYAT, J. MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), M. OMOURI (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, J. ROSSELOT, JC. ROY, C. TISSIER, Z. YASSIR-COUVAL, B. ASTRIC (jusqu'au 2.7), F. GILLET, JP. MARTIN.

**Mandataires :** J. CANAL, B. RONZI, N. GUILLEMET (jusqu'au rapport 2.4), C. MICHEL, E. DUMONT (à partir du rapport 1.1.3), JL. FOUSSERET, F. MONNEUR, JP. GOVIGNAUX, MN. SCHOELLER, D. GENDRAUD, N. BODIN (à partir du rapport 1.1.1), P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL-DJAOUAT, JM. GIRERD, JJ. DEMONET, B. CYPRIANI, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY (jusqu'au 2.7), C. PREIONI, D. ROLET.

**Délibération n°2012/001850**

**Rapport n°7.4 - Subvention du Grand Besançon pour la construction d'une résidence sociale de 117 logements dans le cadre du PRU de Planoise**

**Subvention du Grand Besançon pour la construction  
d'une résidence sociale de 117 logements dans le cadre du PRU de Planoise**

**Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président**  
**Commission : Habitat, Politique de la Ville**

| Inscription budgétaire  |   |
|---|---|
| BP 2012 et au PPIF 2012-2016<br>AP/CP « subventions PLH 2006-2012 » | Montant de l'AP : 7 038 922 €<br>Montant du CP 2012 : 1 834 614 €<br>Montant de l'opération : 630 000 € |

**Résumé :**

Dans le cadre de la fiche action n°5 « Soutien aux opérations de logements publics » du Programme Local de l'Habitat actualisé, le Grand Besançon participe à l'équilibre des opérations de logements publics situées notamment dans les quartiers de Planoise et Clairs Soleils, dans le cadre des PRU.

Il est proposé l'attribution à Grand Besançon Habitat d'une participation financière de 630 000 € pour la construction d'un espace résidentiel social de 117 logements de type PLAI, situés rue de l'Epitaphe à Besançon, dans le cadre des reconstructions du PRU de Planoise.

**Demandeur : Grand Besançon Habitat**

**Objet :** Demande de subvention pour une opération de construction d'un Espace résidentiel social de 117 logements de type PLAI, situés rue de l'Epitaphe à Besançon, avec un niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation).

**Nature de l'opération :** Offre nouvelle de logements en compensation de la démolition du Forum prévue dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de Planoise.

**Subvention :** Il est proposé l'octroi d'une subvention d'équilibre de 630 000 € conformément à la convention ANRU signée le 19 février 2009.

**Mme HINCELIN et MM. GONON, MOYSE et STEPOURJINE ne prennent pas part au vote.**

**A la majorité, 6 Contre, le Conseil de Communauté accorde une subvention de 630 000 € à Grand Besançon Habitat pour la construction d'un espace résidentiel social de 117 logements.**

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le - 5 OCT. 2012

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 104  
Contre : 6  
Abstention : 0



## Opération de construction d'un espace résidentiel social 117 logements locatifs publics de type PLA I Rue de l'Épitaphe à BESANCON

### Demandeur

### **GRAND BESANCON HABITAT**

### Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction d'un espace résidentiel social de 117 logements collectifs de type PLA I. Cette opération, en remplacement d'une grande partie du Forum, voué à la démolition à Planoise, est destinée à répondre à différentes solutions de réinsertion :

- hébergement d'urgence et de dépannage : 30 logements dont 10 Logements Halte Soins Santé,
- hébergement temporaire avec de l'accompagnement : 19 logements en CHRS,
- résidence sociale : 68 logements de courte durée en vue d'une autonomie de la personne.

Le projet, mené en concertation avec le CCAS de la Ville de Besançon, futur gestionnaire de la structure, est situé Rue de l'Épitaphe, dans le quartier TEMIS à Besançon. Le bâtiment est composé de 2 ailes (aile Nord de niveau R+6 et aile Ouest de niveau R+4). La partie logement du bâtiment, d'une surface utile totale de 2 940 m<sup>2</sup>, s'accompagne de locaux d'activités pour les résidents du foyer et pour l'accompagnement social dispensé par des professionnels.

Opération réalisée dans le cadre des démolitions / reconstructions prévues dans le programme de rénovation urbaine de Planoise à Besançon.

Typologie des logements PLA I : 113 T1 (dont 40 chambres simples, 5 chambres doubles et 68 T1') et 4 T2.

### Règlement CAGB de référence

Délibérations du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat » et du 20 mai 2010 : « Actualisation et territorialisation du PLH ».

### Condition d'attribution

Action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Soutien aux opérations de logements publics ».

### Plan de financement

**Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5,5 %)\* : 9 077 191,00 €**

| Plan de financement                      | Montant               | % coût d'opération |
|--|-----------------------|--------------------|
| Subvention ANRU (PLA I)                  | 1 664 129,00 €        | 18,33 %            |
| <b>Subvention CAGB - Habitat (PLA I)</b> | <b>630 000,00 €</b>   | <b>6,94 %</b>      |
| Subvention Conseil Général               | 100 000,00 €          | 1,10 %             |
| Prêts CDC PLA I et PLA I Foncier         | 6 027 721,00 €        | 66,41 %            |
| Fonds propres                            | 655 341,00 €          | 7,22 %             |
| <b>Total TTC</b>                         | <b>9 077 191,00 €</b> | <b>100,00 %</b>    |

\* La décision attributive de subvention de l'ANRU ayant été obtenue le 1<sup>er</sup> décembre 2011, soit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le taux de TVA réduit de 5,5 % reste applicable.

### Observations

Coûts (TTC, TVA 5,5 %) par m<sup>2</sup> de surface utile :

- prix de revient : 3 087,48 € / m<sup>2</sup>,
- charges foncières : 302,76 € / m<sup>2</sup>,
- travaux : 2 435,88 € / m<sup>2</sup>,
- honoraires : 348,84 € / m<sup>2</sup>.

L'opération répondra aux performances d'un Bâtiment Basse Consommation (chauffage par chaufferie collective au gaz et une production d'eau chaude sanitaire par capteurs solaires).

Autorisation de Commencer les Travaux signée le 20 juillet 2012.